



Date de création : 12/11/2023
Dernière MAJ : 31/03/2026

DOSSIER D'INFORMATION

Classe Préparatoire aux écoles
supérieures nationales des arts
du cirque

2025/2027

Ecole de Cirque de Bordeaux

Ecole de 
Cirque
Bordeaux

286, bd Alfred Daney - 33300 BORDEAUX
Tel 05 56 43 17 18
info@ecolecirquebordeaux.com
Siret 324 630 961 00047 / APE 8552Z
Association Agréée Jeunesse et Sport / Education Nationale
Organisme de formation 72 33 022256 33 certifié QUALIOP1 au titre des actions de formation
Adhérente FFEC - FEDEC



DEROULEMENT DE LA FORMATION

Accessibilité

L'Ecole de Cirque de Bordeaux "accueille sans distinction toute personne désireuse de pratiquer les arts du cirque".

- ✓ Pour tout besoin d'aménagement de la formation ou d'accompagnement spécifique, les personnes en situation de handicap peuvent joindre la personne référente handicap par mail : referent.handicap@ecolecirquebordeaux.com

Calendrier

- ✓ Les formations ont lieu de mi-septembre à fin juin.
- ✓ Les cours se déroulent généralement du lundi au vendredi compris entre 9h et 17h (horaires variables).
- ✓ Certains week-ends et jours fériés sont également compris dans la formation.
- ✓ Des vacances scolaires sont prévues à la Toussaint, à Noël, en hiver et au printemps sur la base de la zone A.

Assiduité

- ✓ La présence des stagiaires à l'ensemble des cours est obligatoire.
- ✓ Toute absence doit être justifiée auprès de la direction (certificat médical, etc...).

Locaux et équipements

L'ensemble des cours se déroulent à l'Ecole de Cirque de Bordeaux au 286 bd Alfred Daney à Bordeaux (quartier des Bassins à Flots, en face de la Base sous-marine).

- ✓ Un grand chapiteau de 1 000m² avec le plateau technique principal (voir détail page suivante)
3 bureaux administratifs : 2 algecos et 1 roulotte
- ✓ 3 espaces de détente/repas : 1 roulotte, 1 algeco, 1 terrasse extérieure
- ✓ Vestiaire et casier personnel dédiés
- ✓ Certains cours pourront être délocalisés dans d'autres espaces de la commune selon les besoins

Outils pédagogiques

- ✓ Plateau technique comprenant :
 - ❖ Matériel et accroches aériens : trapèze, cerceau, tissu, corde, possibilité de sangles ;
 - ❖ Matériel de jonglage ;
 - ❖ Pistes d'acrobatie avec longe et modules d'art du déplacement ;
 - ❖ Grand et mini trampoline ;
 - ❖ Mât chinois ;



- ❖ Matériel pour équilibre sur objets (fil, boules...);
- ❖ Matériel pour préparation physique.
- ✓ Padlet en ligne avec les supports de cours théoriques et le centre de ressources documentaires. Le lien internet est communiqué à la rentrée scolaire.
- ✓ Parcours du Spectateur : Un ensemble de spectacles est prévu chaque année selon la programmation de la saison (+ ou – 20). Ces spectacles sont choisis par le directeur en amont et référencés sur le Parcours du spectateur : ce document est remis à l'élève. Ces spectacles sont obligatoires et à la charge de l'élève.
- ✓ Possibilité de passer l'habilitation Travail en hauteur la 2ème année.

Évaluations

Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours :

- ✓ Une évaluation technique par trimestre dans les différentes spécialités ;
- ✓ Une auto-évaluation annuelle ;
- ✓ Rédaction de rapports écrits en individuel et/ou en groupe (analyses de spectacles, projets artistiques, etc...);
- ✓ Une mise en situation artistique individuelle et/ou collective par trimestre sur sélection de la direction (scènes ouvertes) ;
- ✓ Participation à une création collective annuelle ;
- ✓ Entretien individuel biannuel.

Accompagnement

- ✓ Chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé : entretiens individuels, conseil pédagogique mensuels des intervenants...


CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

Prérequis & étapes

- ✓ Être âgé de 18 à 24 ans ;
- ✓ Être apte à la pratique intensive du cirque ;
- ✓ Avoir une compréhension suffisante de la langue française pour suivre la formation
- ✓ Être autonome dans sa gestion de la vie courante (logement, repas, suivi médical, obligations administratives...);
- ✓ Télécharger, remplir et renvoyer le dossier d'inscription complet ;
- ✓ Participer aux sélections en présentiel si son dossier de candidature est retenu.

Santé & sécurité

- ✓ Avant le début de la formation, le/la candidat.e devra fournir un certificat médical de moins de 3 mois d'aptitude à la pratique intense des arts du cirque ;
- ✓ Il/elle aura pris connaissance des risques du métier et possédera une couverture ou assurance sociale ainsi qu'une mutuelle comprenant la pratique acrobatique/aérienne et fonctionnant en France ;

- 
- ✓ Pendant la formation, il/elle devra être en capacité d'assumer financièrement son suivi médical ;
 - ✓ Il/elle devra respecter le règlement intérieur, ainsi que le code de bonne conduite de la FEDEC.

Ressortissant.e.s étranger.e.s

- ✓ Les ressortissants.e.s étranger.e.s (hors Union Européenne) doivent disposer d'un titre de séjour avant leur entrée en formation et d'une assurance santé équivalente à la sécurité sociale.
- ✓ **Attention ! La formation ne donne pas droit à un visa de travail ou d'étudiant.**

Étapes de sélection

1 Présélection sur dossier et vidéos ;

2 Les candidat.e.s retenu.e.s sont convoqué.e.s par mail pour 2 journées d'audition en présentiel à l'Ecole de Cirque de Bordeaux ;

3 Les candidat.e.s retenu.e.s à l'issue des auditions pour la classe préparatoire sont prévenu.e.s par mail.

Frais de sélection

- ✓ Candidature : 20 euros
- ✓ Audition sur 2 jours : 50 euros

Ces frais ne sont pas remboursables, quelle que soit l'issue.



DEROULEMENT DES AUDITIONS

Lieu : **Ecole de Cirque de Bordeaux – 286, bd Alfred Daney 33300 BORDEAUX**

Date : **2 & 3 juin 2025**

Horaires : **de 8h30 à 20h**

1. TRONC COMMUN

Ateliers pratiques en acrobatie / trampoline / équilibre / danse / jeu

Ces ateliers permettent d'évaluer les habiletés, le potentiel physique du/de la candidat.e :

En acrobatie / trampoline / équilibre : placements, souplesse, force, résistance à l'effort, coordination motrice ;

En danse : musicalité, coordination des mouvements, improvisation ;

En jeu : présence, sensibilité, respect des consignes.

2. SPÉCIALITÉS

Ces ateliers permettent d'évaluer les candidat.e.s sur leur agrès dans l'une des spécialités suivantes :
Mât chinois / Aériens / Acrodanse / Portés / Jonglage

3. ENTRETIEN INDIVIDUEL

L'entretien permet de mieux connaître les motivations du/de la candidat .e, évaluer son positionnement artistique et voir si l'école peut accompagner le projet.



CLASSE PREPARATOIRE AUX ECOLES SUPERIEURES NATIONALES DES ARTS DU CIRQUE

Nombre d'élèves

La Classe Préparatoire accueille de 15 à 20 élèves par promotion (selon organisation des spécialités). Une promotion dure 2 ans (rythme des années scolaires).

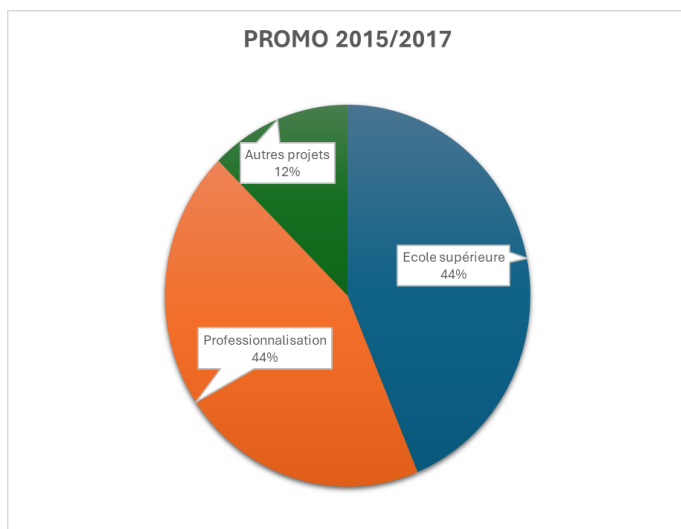
Depuis 2015, ce sont 102 élèves qui ont été formés en Classe Préparatoire par l'ECB.

Débouchés

Ces statistiques sont le reflet des données connues en date du 01/10/2025.

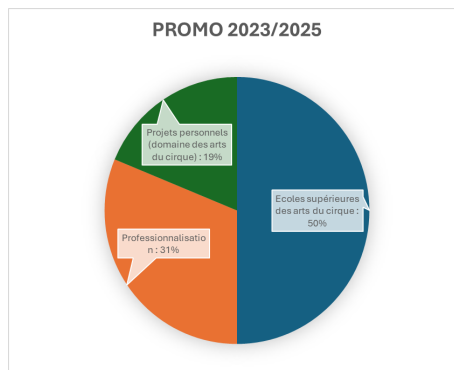
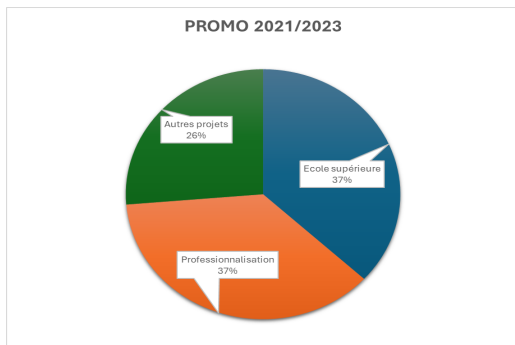
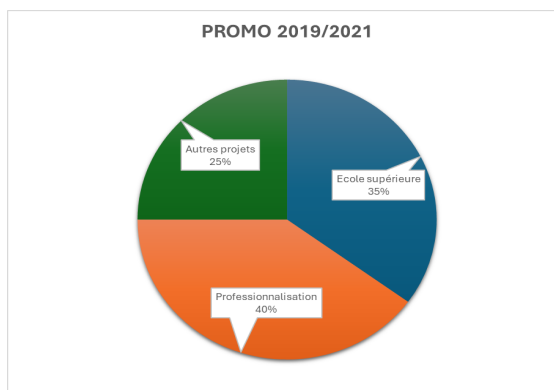
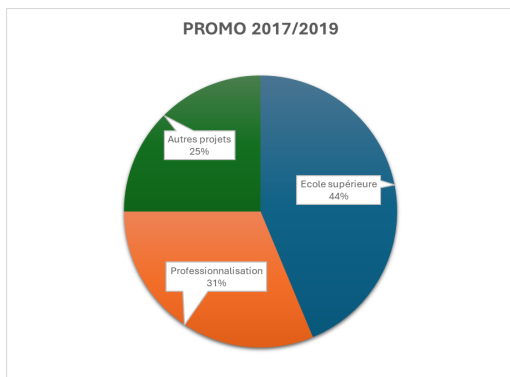
Elles tiennent donc comptes des évolutions entre 0 et 4 ans après la sortie.

Il est à noter que beaucoup d'entrées en école supérieure se font à 1, 2 voir 3 ans après la classe préparatoire pour diverses raisons personnelles ou professionnelles (année de césure, opportunités professionnelles, etc...)



CLASSE PREPARATOIRE AUX ECOLES SUPERIEURES DES ARTS DU CIRQUE

Débouchés (Suite)





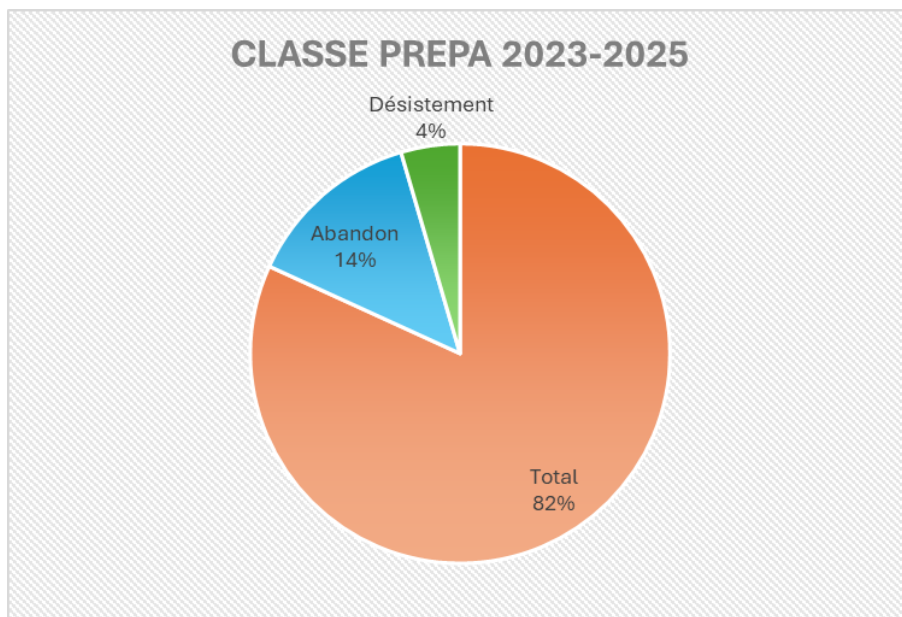
CLASSE PREPARATOIRE AUX ECOLES SUPERIEURES NATIONALES DES ARTS DU CIRQUE

Désistements

Les désistements ont lieu entre les retours finaux des sélections et avant la rentrée "académique".
Les élèves qui se désistent peuvent être remplacés.

Interruption en cours

Les abandons ou interruptions en cours ont lieu une fois la rentrée "académique" passée. La formation a été entamée.
Les élèves qui abandonnent peuvent être remplacés.



Enquête de satisfaction

Le taux de satisfaction 2023/2024 est de 100% (taux de réponse aux enquêtes = 27%).